



BibiCare, et la pause s'impose !

Le réseau qui ressource les aidants

Rapport d'activité 2022

Financier et moral

+ Extraits Rapport 2021

Financier

Procès Verbal / Compte Rendu

Assemblée Générale du 20 Janvier 2023

Organisée en Présentiel- 16 Avenue du Picouveau – 13260 CASSIS

Et distanciel

Contacts et adresse :

BibiCare 06.22.78.72.66

Christine ROBERT Pilote/coordinatrice – Rédactrice du document 06.17.78.80.52

François MAY Président de l'association 06.08.97.55.84

www.bibicare.fr

BibiCare - 7 rue Pavillon 13100 Aix En Provence

N° de SIRET 851 558 460 00016 – APE : 8810 A

N° Asso : W131015808 – Association reconnue d'Intérêt Général

Table des matières

Participants à l'Assemblée générale du 20 Janvier 2023	4
1. Présentation de l'association	5
Présentation de la structure :	5
1.1 Composition du Bureau et du Conseil d'administration	7
1.2 Renouvellement du Bureau et du Conseil d'administration 2023	8
Nouveau Conseil d'Administration 2023	9
Membres du bureau 2023	10
2. Rapport Activités 2021 et 2022	11
2.1 Faits marquants - Partenariats.....	11
2.2 Total Activité 2021 et 2022	12
2.3 Evolution de l'activité depuis 2019	13
Evolution du nombre de familles et du nombre d'heures.....	13
2.4 L'équipe d'intervenant(e) s	14
2.5 Activité 2021 -2022 - Recherche de financements/ Demande de subventions	15
Approbation Rapport d'activité 2021 et 2022	16
3. Rapports Financiers 2021 et 2022 - Budget 2023	17
3.1 Compte d'exploitation 2021	17
Approbation Compte d'exploitation 2021.....	18
3.2 Compte Exploitation 2022 – Version draft – Valorisation moindre du bénévolat	19
Approbation Compte d'exploitation 2022 et Compte Exploitation 2022 tenant compte des remarques de l'AG – Validation trésorier	20
Compte Exploitation 2022 – Validé AG du 20 Janvier 2023	21
.....	21
3.3 Budget 2023	22
Prévisions :	23
Approbation Budget 2023.....	23
Cassis , Le 20 Janvier 2023	23
François MAY – Président.....	23
Marie-Alix ROUX – Secrétaire	23
Yves ALLAIN – Trésorier	23
Christine ROBERT – Coordinatrice - Pilote	23
Annexes :	24
Contexte.....	24
Quelques chiffres concernant la dépendance :	24
Quelques chiffres relatifs à l'emploi	26
Une actualité autour des aidants familiaux	26
Génération solidaire	27

Le maintien à domicile des personnes âgées.....	27
Les dispositifs d'aides au maintien à domicile des seniors	27
La prise en charge du risque de dépendance	28
Le développement des habitats alternatifs	28
S'appuyer sur l'intergénérationnel	28
La situation sur les territoires d'expérimentation- Cassis et Aix en Provence	28
Cassis – Caractéristiques	29
Aix - Caractéristiques.....	29
Finalité :.....	32

Participants à l'Assemblée générale du 20 Janvier 2023

Présents (présentiel et Visio)

Présentiel

1. *Véronique MAY Adhérente soutien, membre du CA*
2. *François MAY –Intervenant, Président*
3. *Christine ROBERT – Pilote/coordinatrice*

Visio

4. *Jacqueline ALLAIN – Adhérent Soutien, Vice trésorière- Membre du bureau et du CA*
5. *Yves ALLAIN – Adhérent Soutien, Trésorier – Membre du Bureau et du CA*
6. *Mailys CONTE - intervenante*
7. *Marie HEBERT – Intervenante*
8. *Francine MATHEZ – Adhérente Soutien*
9. *Charles RUTY – Adhérent Soutien*
10. *Philippe SENEGAS – Adhérent Soutien*
11. *Claire de SEVERAC – Famille Adhérente*

Excusé-e-s ayant donné leur pouvoir

12. *Stéphanie CAREL – Adhérente Soutien et Membre du CA*
13. *Laurence FREITAS – Adhérente Soutien, Membre du CA*
14. *Brigitte HOUZE – Famille adhérente*
15. *Claude HURE –Adhérent Soutien, Membre du CA*
16. *Asan MAIGA – Intervenant*
17. *Martine PSAILA – Intervenante*
18. *Cécile ROBERT – Adhérente Soutien, Membre du CA*
19. *Jean Paul ROBERT – Adhérent Soutien, Membre du CA*
20. *Michelle ROBERT – Adhérente Soutien, Membre du CA*
21. *Marjorie ROSANVALLON – Intervenante*
22. *Marie Alix ROUX – Intervenante, Secrétaire membre du bureau et du CA*
23. *Juliette TURRATA – Intervenante*

Excusé-e-s

Sakina DREMEAU Intervenante

Agnès MAJOREL Adhérente Soutien

Nombre de votants :

Nombre de Participants	En présentiel	En visio	Nb pouvoirs
<u>23</u>	<u>3</u>	<u>8</u>	<u>12</u>

1. Présentation de l'association

BIBICARE et la pause s'impose ! Le réseau qui ressource les aidants.

BibiCare, c'est une mise en relation de Pair à Pair entre les aidants familiaux et les intervenants-BibiNurses. Objectif : Permettre le répit pour les aidants. En France, ce concept s'appelle le Relayage, au Canada, c'est le Baluchonnage qui existe depuis plus d'une vingtaine d'années.

BibiCare organise cette mise en relation en recherchant des Intervenants en capacité de répondre aux besoins des aidants sur la dimension répit.

Les intervenants-BibiNurses, véritables alter ego, sont en proximité géographique et culturelle des aidants familiaux qui les sollicitent. Ils sont rétribués pour leurs interventions dans une logique de respect des équilibres des budgets des familles qui font le choix du maintien à domicile. Ils sont recrutés par des BibiNurses-Référent(e)s ayant une connaissance des problématiques particulières de chaque familles affectées par la dépendance.

Pour de plus amples informations – Cf Statuts de l'association.

Le champ d'intervention de BibiCare est « le répit à apporter aux aidants avec une intervention à domicile ». A distinguer des répits des « café des aidants » ou autres lieux d'échanges, des accueils de jour pour l'aidé, des séjours adaptés aidants/aidés ou autres formules hors domicile.

Depuis la création de notre activité en 2019, nous avons la confirmation du décalage entre la demande de répit forte, bien que peu exprimée, et une offre importante de services limitée et règlementée à des interventions logistiques (aide-ménagère, portage de repas, bricolage, etc ...) et médicales (soins, toilette...). Ces services et soins à domicile font appel à du personnel ayant un « savoir-faire » et une technicité. BibiCare s'inscrit dans une logique d'accompagnement sur des temps longs et souvent en dehors de l'intervention des professionnels. Nous sommes donc complémentaires.

Le recrutement des intervenants s'opère dans une perspective de mutualisation et d'entraide avec la famille, la personne devenue dépendante et les intervenants professionnels.

Nous souhaitons nous inscrire dans une approche systémique visant le mieux-être du citoyen aidant ou potentiellement aidant et contribuant au maintien du lien social pour les familles éprouvées par la dépendance.

Présentation de la structure : Rappels

BIBICARE et la pause s'impose ! Le réseau qui ressource les aidants.

Objet social :

Mettre en relation des « aidants » souhaitant prendre un peu de répit pendant quelques heures, une nuit ou plusieurs jours ET des personnes disponibles, motivées et rétribuées. Le ou la BibiNurse vient au domicile de la personne ayant besoin d'accompagnement dans son quotidien, le temps que l'aidant puisse se ressourcer. Le lien créé contribue au maintien à domicile et se complète avec les services ou soins à la personne.

Principales activités :

- Mettre en relation des personnes disponibles et à proximité avec des aidants familiaux ayant besoin d'une pause salvatrice
 - o Recherche et rencontre des aidants familiaux. Analyse des besoins spécifiques de répit (en complémentarité des services et soins à la personne)
 - o Rencontres et recrutements d'intervenants (BibiNurses)
 - o Intermédiation entre les aidants familiaux et les intervenants à domicile
- Inclure l'association dans l'écosystème de l'accompagnement des personnes dépendantes et de leurs aidants (création du collectif Sud Aidants, Collaboration et partenariats avec les structures du territoire)
- Accompagnement personnalisé et sur-mesure des familles

Date de création : 05/06/2019 déclarée sous le N° RNA W131015808 - Reconnaissance d'intérêt général délivrée par la Direction Générale des finances publiques en Aout 2020.

1.1 Composition du Bureau et du Conseil d'administration

Membres du Bureau : Année 2021/2022

Président - François MAY

Secrétaire – Marie Alix ROUX

Trésorier – Yves ALLAIN

Membres du Conseil d'administration 2021/2022

Nom	Adresse	Membre Bureau
1. Agnès Majorel	Avignon	
2. Cécile ROBERT	– 113 Ave de l'Hôpital – 75013 PARIS	
3. Christine ROBERT	16 Ave du Picouveau – 13260 CASSIS	Coordinatrice - Pilote
4. Claude HURE –	75014 Paris	
5. François MAY	7 rue Pavillon – 13100 AIX EN PROVENCE	Président
6. Jacqueline ALLAIN	16 Grand'Rue – 86400 SAVIGNE	
7. Jean Paul ROBERT	21 avenue de la Libération – 94100 SAINT MAUR	
8. Laurence FREITAS	La Louvrie – 79410 SAINT REMY	
9. Marie Alix ROUX	Route de Cezanne - Aix En Provence	Secrétaire
10. Stéphanie CAREL	13260 CASSIS	
11. Véronique MAY –	Rue de la Combattante – 14470 COURSEULLES	
12. Yves ALLAIN	16 Grand'Rue – 86400 SAVIGNE	Trésorier

1.2 Renouveau du Bureau et du Conseil d'administration 2023

Nbre d'Adhérents au 20 Janvier 2023 : **35 adhérents à jour de leur cotisation**

Rappel des statuts :

ARTICLE 9 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est administrée par un Conseil d'Administration de 3 membres au minimum et de 15 au maximum, élus par l'assemblée générale. Le conseil d'administration répartit entre ses membres les fonctions de Président, secrétaire et trésorier qui constituent le bureau de l'association. Le renouvellement du Conseil d'Administration s'effectue lors de l'Assemblée Générale. Tout sortant est rééligible.

Le conseil est renouvelé chaque année par tiers. La première année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par an sous la forme qui lui semble la plus opportune (visioconférence, conférence téléphonique ou réunion en salle)

ARTICLE 10 – LE BUREAU

Le bureau agit au nom de l'association – Il peut mandater un directeur pour toutes les décisions de gestion de l'association.

Le bureau établit et modifie s'il y a lieu le règlement intérieur de l'association. Il peut fixer des modalités de gestion et d'administration internes de l'association pour permettre la réalisation opérationnelle de l'activité de l'association.

Le bureau est constitué de 3 membres minimum : Président, Secrétaire et trésorier. Les membres sont élus par le conseil d'administration.

Nouveau Conseil d'Administration 2023

Nom	Adresse	
1 Agnès Majorel	Avignon	
2 Cécile ROBERT	113 Ave de l'Hôpital – 75013 PARIS	
3 Christine ROBERT	16 av . du Picouveau 13260 CASSIS	
4 Claire DE SEVERAC	7 allée du Capricorne LUYNES 13080 AIX en P.	Nouveau membre
5 Claude HURE		
6 François MAY	7 rue Pavillon – 13100 AIX EN PROVENCE	
7 Jacqueline ALLAIN	16 Grand'Rue – 86400 SAVIGNE	Sortant/Entrant
8 Jean Paul ROBERT	21 avenue de la Libération 94100 SAINT MAUR	
9 Laurence FREITAS	La Louvrie 79410 Saint Remy	
10 Mailys CONTE	4 rue Félicien David – 13100 Aix En Provence	Nouveau membre
11 Marie Alix ROUX	Route de Cezanne – 13100 Aix En Provence	
12 Marie HEBERT	39 cours Mirabeau 13100 Aix En Provence	Nouveau membre
13 Stéphanie CAREL	13260 Carnoux	
14 Véronique MAY	43 Av. de la Combattante – 14100 COURSEULLES	Sourtant/entrant
15 Yves ALLAIN	16 Grand'Rue – 86400 SAVIGNE	

Approbation de la constitution du Conseil d'Administration

Nombre de Votants	POUR	CONTRE	Abstention
<u>23</u>	<u>23</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

Membres du bureau 2023

Nom	Adresse	Membre Bureau	Signatures
1 <i>Christine ROBERT</i>	<i>16 av . du Picouveau 13260 CASSIS</i>	<i>Coordinatrice - Pilote</i>	
2 <i>François MAY</i>	<i>7 rue Pavillon – 13100 AIX EN PROVENCE</i>	<i>Président</i>	
3 <i>Jacqueline ALLAIN</i>	<i>16 Grand'Rue – 86400 SAVIGNE</i>	<i>Vice Trésorière</i>	
4 <i>Marie Alix ROUX</i>	<i>Route de Cezanne – 13100 Aix En Provence</i>	<i>Secrétaire</i>	
5 <i>Yves ALLAIN</i>	<i>16 Grand'Rue – 86400 SAVIGNE</i>	<i>Trésorier</i>	

Approbation de la constitution du Bureau

Nombre de Votants	POUR	CONTRE	Abstention
<u>23</u>	<u>23</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

2. Rapport Activités 2021 et 2022

2.1 Faits marquants - Partenariats

2021 –

Février 2021 : Création de Sud Aidants – Collectif intégrant des partenaires sensibles aux besoins de répit des aidants – A l’initiative de BibiCare et Amicial (filiale Croix Rouge) – Membres du Collectif : Géronto’Sud, PSP PACA, 3A Arles et Marseille – ERNESTI – Compagnie des Aidants – Marcel Ledig – Baluchon France – SAJ Marseille - Amicial et BibiCare

Septembre 2021: Participation aux Forum des associations d’Aix En Provence et Cassis

Octobre 2021 : Participation Caravane des Aidants à Marseille organisée par la Compagnie des Aidants et Participation à la semaine Bleue Aix et Marseille

2022

2022 : Animation du collectif Sud Aidants – Fin en septembre 2022

Mars 2022 : Participation au village des recruteurs – Aix En Provence

Mars 2022 – Rencontre partenaires à l’initiative Pole Seniors Aubagne « l’intergénérationnel »

Juillet 2022 : Organisation d’un court séjour pour famille aidante

Septembre 2022: Participation aux Forum des associations d’Aix En Provence et Cassis

Septembre 2022 : Journée mondiale Alzheimer – Participation rencontre France Alzheimer - Aix en Provence

Octobre 2022 : Participation à la Caravane des Aidants – Aix – Liens étroits avec France Alzheimer – Pole Séniors Aix- Malakoff Médéric – AGIRC ARRCO et Compagnie des Aidants

Décembre 2022 : Participation Rencontres LDH – Journée d’Etude sur la santé des Personnes Agées - Paris

2.2 Total Activité 2021 et 2022 :

2021	Nb Heures	Nb Familles	dont Nouvelle Famille	2022	Nb Heures	Nb Familles	dont Nouvelle Famille
Janvier	135	3		Janvier	130	3	
Février	83	3	1	Février	107	3	
Mars	118	4		Mars	144	3	
Avril	99	4		Avril	162,5	5	2
Mai	95	4		Mai	186,5	5	
Juin	154	3		Juin	209	5	
Juillet	64	2	1	Juillet	211	4	
Août	170	2	1	Août	155	3	
Septembre	110	3		Septembre	168	4	
Octobre	177	3		Octobre	147	6	1
Novembre	151	4		Novembre	129	5	
Décembre	48	3		Décembre	112,5	6	
Total 2021	1404	6	3	Total 2022	1861,5	7	3
Nb Familles K6		2		Nb Familles K6		1	
Nb Intervenants k6		4		Nb Intervenants K6		4	
Nb Familles Aix		4		Nb Familles Aix		6	
Nb Intervenants Aix		6		Nb Intervenants Aix		8	

2.3 Evolution de l'activité depuis 2019

Evolution du nombre de familles et du nombre d'heures

2019	Familles K6	Recommandation	Cause fin	Familles Aix	Recommandation	Cause Fin
	LUQ	Flyers	Décès	PIN	Petits Frères des Pauvres	Entrée en EHPAD
				BEM	Seniors à votre service	
Total	1			2		
Total Heures	300 heures					

Démarrage de l'association en juin 2019

2020	Familles K6	Reco	Cause fin	Familles Aix	Reco	Cause Fin
	FER	Relation		HOU		
	MAI	Résidence seniors k6	Entrée en EHPAD	BEM	Seniors à votre service	Décès monsieur
				GUE	Relation	
				DED	AutonomiaCare	
				GAU	AutonomiaCare	
Total	2			5		
Total Heures	1 057 heures (+ 252% par rapport à 2019)					

COVID et confinement Mars/Mai 2020 + Couvre feu ...

2021	Familles K6	Reco	Cause fin	Familles Aix	Reco	Cause Fin
	FER	Relation	Entrée en résidence	DEG	AutonomiaCare	
	REB	Infirmière		BEM	Seniors à votre service	
				ATT	Forum asso	
				DED	AutonomiaCare	
Total	2			4		
Total Heures	1 404 heures (+32% par rapport à 2020)					

BibiCare s'installe dans le paysage du Care !

2022	Familles K6	Reco	Cause fin	Familles Aix	Recommandation	Cause Fin
				DEG	AutonomiaCare	Décès
				ROE	AutonomiaCare	Entrée en EHPAD
				DEL	AutonomiaCare	– séjour annulé
				SEV	Pole Seniors	
				ATT	Forum	
				DED	AutonomiaCare	
				BER	Infirmière	
				PAS	Infirmière	
Total				8		
Total Heures	1 861 heures (+32% par rapport à 2021)					

BibiCare conforte son savoir-faire !

Les sollicitations proviennent essentiellement des conjoints et des enfants. Il ne s'agit pas toujours d'un répit pour eux mais d'un accompagnement de la personne dépendante pour des activités de maintien des facultés cognitives et du lien social.

Depuis 2021, la reconnaissance par les structures du territoire (Infirmières, Pole Seniors, France Alzheimer...) s'est accélérée. Nous avons de nombreux appels émanant de ces organismes pour des interventions ponctuelles ou régulières. Notre partenaire historique – « Merci Victor ! » devenu « AutonomiaCare » continue de nous solliciter pour des familles aixoises.

Les demandes ont été pour la moitié sur des interventions le WE et durant les congés estivaux. Nous avons très souvent adapté le tarif en fonction des capacités des familles, nous avons forfaitisé la plupart du temps en intégrant les frais de transport. Nous continuons à être aux alentours de 15 euros de l'heure.

2.4 L'équipe d'intervenant(e)s

Chaque intervenant-e-BibiNurse intervient pour la première fois sur un forfait de 3 heures. Sa première intervention correspond à sa cotisation/Adhésion. Lors de sa première intervention, il est en doublon avec un-e BibiNurse expérimenté-e = formation.

Chaque intervenant est donc adhérent dès sa première intervention – BibiCare assure l'adhésion pour chaque intervenant via « Hello Asso » - . Il signe la charte et fournit un dossier mentionnant ses centres d'intérêt et sa disponibilité.

Toutes et tous les intervenants-es- ont été recrutés pour leurs qualités humaines et partagent l'éthique de BibiCare – Accompagnement solidaire – Altruisme.

Ana	Etudiante en psycho – Interventions sur Aix – Intérêt arts plastiques et photo – voyages (Asie) - Sports
Christine	Consultante – Formatrice – Interventions sur Aix et Cassis – Intérêt culture – Jeux – Sports – la cinquantaine
Clément	Etudiant Sciences Politiques – Interventions sur Aix – Intérêt sport et culture – Engagement associatif et humanitaire
Estelle	Assistante pédagogique universitaire – Interventions sur Cassis – Intérêt culture – La quarantaine -
François	Retraité – Chargé d'urbanisme et commercial dans l'événementiel – Interventions sur Aix et Cassis – Intérêt pour les jeux – la culture – le cinéma – le bricolage – Sport – la soixantaine
Frédéric	Autoentrepreneur activité bâtiment – Interventions sur Aix et Cassis – Intérêt Bricolage – Jardinage – Musique – La quarantaine
Juliette	Maman de 3 enfants – Intérêt pour jeux – sorties – Interventions sur Aix – La quarantaine
Marie	Etudiante en psycho – Interventions sur Aix – Engagement associatif et humanitaire – Intérêt sport – voyage (Canada) et culture
Marie Alix	Psychologue – Interventions sur Aix – Intérêt culture – engagement humanitaire et associatif – la soixantaine
Marjorie	Maman de 3 enfants – Interventions sur Aix - Intérêt culture – couture – marche à pied - jeux – engagement associatif – La quarantaine

Martine	Retraitée – Professeur des écoles – Interventions sur Aix – Intérêt culture – Jeux – Randonnées – la soixantaine
Maylis	Etudiante en psycho – Habitude de l’aide – Interventions sur Aix – Intérêt Culture – jeux
Stéphane	Autoentrepreneur activité bâtiment – Interventions sur Aix et Cassis – Intérêt Bricolage – Jardinage – La quarantaine
Stéphanie	Maman de 2 enfants – En activité professionnelle à temps partiel – Intervention sur Cassis – Intérêt Bricolage – Jardinage – La quarantaine
Sakina	Etudiante en science du langage – Interventions sur Aix – Intérêt culture – Cuisine – Loisirs – Danse – Engagement associatif

15 Intervenants

2.5 Activité 2021 -2022 - Recherche de financements/ Demande de subventions

Février 2021	Demande Subvention FDVA– Accepté – Subvention 3 000 e
Mars 2021	Demande Aide France Active - Refusé
Mai 2021	Réponse Appel à Projet Croix Rouge - Refusé
Novembre 2021	Demande Subvention Cassis – Refusé
Novembre 2022	Demande Subvention Aix – En attente

Approbation Rapport d'activité 2021 et 2022

Remarques faites lors de l'assemblée générale

L'adéquation délicate entre les besoins des aidants familiaux (aide ponctuelle, situation géographique éloignée des centre-villes, Interventions longues ou WE) et la disponibilité des intervenants (non véhiculé, étudiants, non disponibles les WE ...) est une des principales difficultés pour Bibicare.

La charge financière pour les familles est également très élevée lorsque les interventions s'inscrivent dans une longue période – exemple : WE de 3 jours avec 11 heures/jour d'intervention → (15eurosx11) = 495 euros + 90 euros de frais de transport – Très honéreux lorsqu'il n'y a aucune aide (pas de défiscalisation, ni subvention, ni aide personnalisée).

Les besoins de répit pour les aidants sont très importants. Le nombre d'intervenants potentiel est également substantiel. La phase d'analyse des besoins des familles et du recrutement des intervenants qui adhèrent à l'esprit de BibiCare demande donc un travail conséquent pour faire « matcher » les 2 logiques d'interventions.

Ce travail d'accompagnement des familles et de recrutement des intervenants est assuré par le président et la coordinatrice/pilote, il n'est que très partiellement indemnisé (frais de déplacement essentiellement).

L'association réitère son besoin de soutien financier pour assurer les missions de recrutement, de recensement des besoins des familles, de planification des interventions et de traitement administratif (facturation, comptabilité/gestion). Dans la mesure où les intervenants sont rémunérés au même niveau que la facture faite aux familles (15 euros/h), Bibicare ne peut dégager de marge qu'à condition que certaines interventions soient réalisées bénévolement.

Les participants ont émis la possibilité de passer certains intervenants en CESU, Le président évoque la difficulté pour les familles de contractualiser lorsqu'il s'agit d'interventions régulières et aux alentours de 33h pour une famille. Le passage en CESU pour des intervenants réguliers sur un faible nombre d'heures pourrait être envisagé, se pose alors le problème des remplacements. BibiCare ne souhaitant pas être mandataire ou prestataire, ce qui obligerait à prendre une commission sur les interventions.

Nombre de Votants	POUR	CONTRE	Abstention
<u>23</u>	<u>23</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

3. Rapports Financiers 2021 et 2022 - Budget 2023

3.1 Compte d'exploitation 2021

Compte de Résultat - 2021 - Période 1er Janvier à 31 Décembre 2021 - au 30/04/2022			
Charges	2021	Produits	2021
601 Achats fournitures Petits matériel (agrapheuses- cartouches encre- stylos, chemises, classeurs...)	139,50 €	76 Interventions BibiCare auprès des Particuliers/Aidants/Aidés	22 568,38 €
606 Quote part eau/électricité/loyer	600,00 €	74 Contributions / Adhésions	1 035,00 €
616 Assurances RC pour Association + Intervenants	113,65 €		Subvention Aix
618 Frais participation colloques/conférences/forum	50,00 €		Subvention Cassis
622 Prestations de services et études Cabinet Comptable - Formations - Abonnements sites et revues - Adhesion France Baluchonnage - Adhésions autres associations	1 275,59 €	741 Subvention FDVA	3 000,00 €
6221 Refacturation BibiNurse - Interventions Libérales - Honoraires	16 750,00 €	741 Autres Subventions	
623 Communication	123,99 €	75 Dons Particuliers	1 100,00 €
625 Frais de déplacements	3 723,62 €		Autres Dons
626 Frais communication (poste et téléphone)	65,76 €		
627 Services Bancaires	185,52 €	727	
65 Autres charges Gestion Courante			
Frais de structure	23 027,63 €	Total Subventions/ Financements externes	
64 Charges de personnel		Trop Perçu 2021	- 490,00 €
Charges Exploitation	23 027,63 €	Produits Exploitation	27 213,38 €
Résultat Exploitation	4 185,75 €		
Charges de l'association/ prise en charge par Adhérents (déplacements...)(0)	200,00 €	870 Dons en nature (2)	200,00 €
861 Mise à disposition de matériel (ordi, imprimante, véhicule, flyers, bureau...)	1 000,00 €	871 Prestations en nature (2)	1 000,00 €
86 Mise a disposition de personnel bénévole (1)	2 000,00 €	872 Mise a disposition du personnel	2 000,00 €
Charges En Nature	3 200,00 €	Produits en nature	3 200,00 €
TOTAL CHARGES	26 227,63 €	TOTAL PRODUITS	30 413,38 €
Résultat	4 185,75 €		
	30 413,38 €		

Approbation Compte d'exploitation 2021

Remarques :

Se pose toujours la question de l'analyse qui pourra être faite du montant élevé du poste honoraires lié à la rémunération des intervenants qui apparait donc en frais de structure et non de fonctionnement. Le plan comptable général est partiellement adapté à notre type d'activité.

Prévoir valorisation plus conséquente du bénévolat

Nombre de Votants	POUR	CONTRE	Abstention
<u>23</u>	<u>23</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

3.2 Compte Exploitation 2022 – Version draft – Valorisation moindre du bénévolat

Compte de Résultat - 2022 - Période 1er Janvier à 31 Décembre 2022					
Charges		2022	Produits		2022
601	Achats fournitures Petits matériel (agrapheuses- cartouches encre- stylos, chemises, classeurs...)	347,86 €	76	Interventions BibiCare auprès des Particuliers/Aidants/Aidés	28 750,38 €
606	Quote part eau/électricité/loyer		74	Contributions / Adhésions	405,00 €
616	Assurances RC pour Association + Intervenants	225,80 €			
618	Frais participation colloques/conférences/forum	51,00 €			
622	Prestations de services et études Cabinet Comptable - Formations - Abonnements sites et revues - Adhésion France Baluchonnage - Adhésions autres associations	298,59 €			
6221	Refacturation BibiNurse - Interventions Libérales - Honoraires	28 151,40 €			
623	Communication	850,82 €	75	Dons Particuliers	4 786,00 €
625	Frais de déplacements	1 554,72 €			
626	Frais communication (poste et téléphone)	62,92 €			
627	Services Bancaires	191,72 €	727		
65	Autres charges Gestion Courante	1 620,55 €			
	Frais de structure	33 355,38 €		Total Subventions/ Financements externes	33 941,38 €
64	Salaire et indemnités Service Civique + Salarié Temps partiel			Report Résultat 2021	4 185,75 €
	Charges Exploitation	33 355,38 €		Produits Exploitation	38 127,13 €
	Résultat Exploitation 2022	4 771,75 €			
	Charges de l'association/ prise en charge par Adhérents (déplacements...)(0)	200,00 €	870	Dons en nature (2)	200,00 €
861	Mise à disposition de matériel (ordi, imprimante, véhicule, flyers, bureau...)	500,00 €	871	Prestations en nature (2)	500,00 €
86	Mise a disposition de personnel bénévole (1)	1 000,00 €	872	Mise a disposition du personnel	1 000,00 €
	Charges En Nature	1 700,00 €		Produits en nature	1 700,00 €
	TOTAL CHARGES	35 055,38 €		TOTAL PRODUITS	39 827,13 €

Approbation Compte d'exploitation 2022 et Compte Exploitation 2022 tenant compte des remarques de l'AG – Validation trésorier

Remarques :

Mettre en intitulé du compte 6221 - activités autoentrepreneur honoraires intervenants - Vacations

Enlever la mention frais de structure

Prévoir la valorisation du bénévolat (à 15€ de l'heure) de manière plus conséquente –

Ok Fait sur Compte Exploitation 2022 et Budget 2023 – ci dessous

Nombre de Votants	POUR	CONTRE	Abstention
<u>23</u>	<u>23</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

Compte Exploitation 2022 – Validé AG du 20 Janvier 2023

Compte de Résultat - 2022 - Période 1er Janvier à 31 Décembre 2022					
Charges		2022	Produits		2022
601	Achats fournitures Petits matériel (agrapheuses- cartouches encre- stylos, chemises, classeurs...)	347,86 €	76	Interventions BibiCare auprès des Particuliers/Aidants/Aidés	28 750,38 €
606	Quote part eau/électricité/loyer		74	Contributions / Adhésions	405,00 €
616	Assurances RC pour Association + Intervenants	225,80 €			
618	Frais participation colloques/conférences/forum	51,00 €			
622	Prestations de services et études Cabinet Comptable - Formations - Abonnements sites et revues - Adhesion France Baluchonnage - Adhésions autres associations	298,59 €			
621	Interventions Autoentrepreneurs - Vacances auprès des familles	28 151,40 €			
623	Communication	850,82 €	75	Dons Particuliers	4 786,00 €
625	Frais de déplacements	1 554,72 €			
626	Frais communication (poste et téléphone)	62,92 €			
627	Services Bancaires	191,72 €	727		
65	Autres charges Gestion Courante	1 620,55 €			
		33 355,38 €		Total Subventions/ Financements externes	33 941,38 €
64	Salaire et indemnités Service Civique + Salarié Temps partiel			Report Résultat 2021	4 185,75 €
	Charges Exploitation	33 355,38 €		Produits Exploitation	38 127,13 €
	Résultat Exploitation 2022	4 771,75 €			
	Charges de l'association/ prise en charge par Adhérents (déplacements...)(0)	200,00 €	870	Dons en nature (2)	200,00 €
861	Mise à disposition de matériel (ordi, imprimante, véhicule, flyers, bureau...)	500,00 €	871	Prestations en nature (2)	500,00 €
86	Mise a disposition de personnel bénévole (1)	6 000,00 €	872	Mise a disposition du personnel	6 000,00 €
	Charges En Nature	6 700,00 €		Produits en nature	6 700,00 €
	TOTAL CHARGES	44 827,13 €		TOTAL PRODUITS	44 827,13 €

3.3 Budget 2023

Budget 2023 - Période 1er Janvier à 31 Décembre 2023					
Charges		2023	Produits		2023
601	Achats fournitures Petits matériel (agrapheuses- cartouches encre- stylos, chemises, classeurs...)	400,00 €	76	Interventions BibiCare auprès des Particuliers/Aidants/Aidés	20 000,00 €
606	Quote part eau/électricité/loyer		74	Contributions / Adhésions	565,00 €
616	Assurances RC pour Association + Intervenants	250,00 €		Subventions	4 000,00 €
618	Frais participation colloques/conférences/forum	100,00 €			
622	Prestations de services et études Cabinet Comptable - Formations - Abonnements sites et revues - Adhesion France Baluchonnage - Adhésions autres associations	400,00 €			
6221	Interventions Autoentrepreneurs - Vacances auprès des familles	25 000,00 €			
623	Communication	1 200,00 €	75	Dons Particuliers	1 000,00 €
625	Frais de déplacements	2 000,00 €			
626	Frais communication (poste et téléphone)	100,00 €			
627	Services Bancaires	200,00 €	727		
65	Autres charges Gestion Courante	500,00 €			
		29 750,00 €		Total Subventions/ Financements externes	25 565,00 €
64	Salaire et indemnités Service Civique + Salarié Temps partiel			Report Résultat 2022	4 185,75 €
	Charges Exploitation	29 750,00 €		Produits Exploitation	29 750,75 €
	Résultat Exploitation 2023	0,75 €			
861	Charges de l'association/ prise en charge par Adhérents (déplacements...)(0)	200,00 €	870	Dons en nature (2)	200,00 €
861	Mise à disposition de matériel (ordi, imprimante, véhicule, flyers, bureau...)	500,00 €	871	Prestations en nature (2)	500,00 €
86	Mise a disposition de personnel bénévole (1)	6 000,00 €	872	Mise a disposition du personnel	6 000,00 €
	Charges En Nature	6 700,00 €		Produits en nature	6 700,00 €
	TOTAL CHARGES	36 450,75 €		TOTAL PRODUITS	36 450,75 €

Prévisions :

Novembre 2022 : Subvention demandée : 4 000 euros à la mairie d'Aix en Provence

Subvention FDVA à redemander

Passage de Martine en CESU pour les interventions auprès d'Anne DEDET

Remboursement des trop perçus – Famille de GASQUET : 1 554 euros et Famille DEDET – 490 euros (facture minorée sur Janvier)

Tentatives en Mars/Avril pour s'associer avec la SAJ

Renforcement des partenariats avec Pole Seniors et France Alzheimer

Promotion via flyers et participation forum

Rencontres des professionnels/prescripteurs (paramédicaux, médecins et structures d'accueil) sur Cassis et Aix en Provence

Participation active Administration et promotion de la caravane des aidants pour passage sur Aix ou Marseille

Valorisation du bénévolat dans le budget 2023

Approbation Budget 2023

Nombre de Votants	POUR	CONTRE	Abstention
<u>23</u>	<u>23</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

Cassis , Le 20 Janvier 2023

François MAY – Président



Marie-Alix ROUX – Secrétaire



Yves ALLAIN – Trésorier



Christine ROBERT – Coordinatrice - Pilote



Annexes :

Contexte

Précisions sur les termes :

Aidant : Personne qui vient en aide régulièrement à un proche dépendant ou malade. On parle d'aidant dès lors que la personne concernée (un membre de la famille dans 80% des cas) accompagne régulièrement un proche. 5h/ j en moyenne.

Senior : Plusieurs notions liées à l'âge :

Pôle Emploi et le monde de l'entreprise appelle seniors les employés de plus de 45 ans...et pour bénéficier d'exonération des charges il faut être âgé de plus de 55 ans... Les études marketing font mention des seniors à partir de 50 ans... **Le grand âge** ou 4eme âge se situe autour de 80 ans...

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : Les conditions de l'APA sont liées à l'état de dépendance de la personne âgée – elle est attribuée par les services d'aide sociale du département.

Les conditions de l'APA

- être âgé de **60 ans et plus**,
- attester d'une **résidence stable et régulière en France** : pour un Français, il s'agit de résider en France, tandis que les ressortissants étrangers doivent être titulaires d'un titre de séjour en cours de validité ;
- avoir **besoin d'une assistance** pour l'accomplissement des actes du quotidien **ou d'une surveillance régulière**.
- En pratique, la condition de dépendance pour bénéficier de l'APA est satisfaite lorsque le demandeur a été évalué en GIR 1 à 4 (sur 6 degrés de perte d'autonomie).

L'APA à domicile concerne 768 800 personnes, soit 51 % de l'ensemble des bénéficiaires de cette allocation. Ces allocataires à domicile sont globalement moins dépendants que ceux en établissement. Source Insee.

Attention l'APA est attribuée en fonction des ressources, le nombre de personnes dépendantes et âgées est plus élevé.

Quelques chiffres concernant la dépendance :

Avertissement : Les chiffres annoncés sont pour la plupart le résultat de sondages auprès d'un échantillon représentatif. Les données transmises dans le cadre de l'attribution de l'APA ou du recensement sont fiables.

Au 1^{er} janvier 2020, la population française continue de vieillir...

Les personnes **âgées** d'au moins 65 ans représentent 20,5 % de la population soit **13.7 millions**, contre 20,1 % un an auparavant.

Le vieillissement de la population s'accélère depuis 2011, avec l'arrivée à 65 ans des **générations** nombreuses nées après-guerre.

Avec **1.5 millions de personnes** dépendantes bénéficiaires de l'APA (représentant 11% des personnes de plus de 65 ans). **Attention l'APA est attribuée en fonction des ressources, le nombre de personnes dépendantes et âgées est plus élevé.**

L'âge moyen de perte d'autonomie est de 83 ans. La situation d'aidant représente en moyenne 4,4 ans d'accompagnement au quotidien. 1 aidant sur 3 meurt avant son proche aidé de 60 ans et plus. Source les échos - 18 oct. 2017 -

La contribution des Aidants familiaux dans l'accompagnement de la dépendance représente **11 milliards d'économie par an pour la société** — Source Lab éco gestion des organisations de santé de l'université Paris-Dauphine – Etude SHARE

66 % des aidants déclarent investir en moyenne 2 049 € par an en frais de transport, aménagement du domicile, aide à domicile, frais de santé... Source : Baromètre 2017- Carac

En 2020 : 75% des aidants habitent à moins de 30 km et à moins de 40 minutes du domicile de la personne âgée dépendante. Cette donnée nationale est à pondérer en fonction des régions, où l'héliotropisme influence les comportements des retraités.

La population des plus de 75 ans représente 11% de la population totale en région Sud (versus 9% au niveau national). Une surreprésentation des retraités et personnes au foyer En 2014, PACA se classe au 13e et dernier rang des régions de France métropolitaine pour la proportion d'actifs ayant un emploi (46 % contre 50 %). Ceci s'explique principalement par une forte proportion de retraités (29 %). La part des chômeurs s'élève à 8 %. Source http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/atlas_habitat_fiche_1-1.pdf

5 chiffres clés à connaître sur les aidants en France



90 %*
des aidants soutiennent principalement un membre de leur famille



Principales difficultés rencontrées

- 38 %*** manque de temps
- 32 %*** fatigue physique
- 26 %*** complexité des démarches administratives



ignorent leur statut d'aidant



© 2020 Matmut Assurances de la Seine

Quelques chiffres relatifs à l'emploi

En 2018 et en France, le taux d'emploi (hors chômage) annuel moyen des seniors (55 - 64 ans) est de 52% versus 59% pour l'Union Européenne avec un fort décrochage sur les 60-64 ans à 31% en France alors qu'il est à 44% en Europe - Source DARES- Juin 2019.

En France, du fait du vieillissement de la population et de la répartition de la pyramide des âges, la proportion des seniors (50/64 ans) dans la population active continue d'augmenter jusqu'en 2030. Avec l'allongement de la durée de la période active... la population des 50/64 ans aura un taux d'activité (en emploi ou au chômage) supérieur au taux actuel.

La Silver Economie représente un gisement d'emplois important. L'assistance à domicile, source d'employabilité est un des axes majeurs. « Les métiers du grand âge sont des métiers d'avenir, porteurs de sens, pour lesquels des perspectives d'évolution doivent être renforcées dans les EHPAD et créées pour le domicile ». (rapport El Khomri- Oct 2019).

De forts besoins en recrutement dans les métiers du grand âge

- Les personnes en perte d'autonomie (au sens des bénéficiaires de l'APA) passeront de 1,5 million en 2020 à 1,7 million en 2025 (actualisation au 20/08/21)
- Pour répondre au vieillissement démographique et améliorer les conditions de prise en charge de ces personnes, près de 93 000 postes supplémentaires devront être créés dans les 5 prochaines années (2020-2024).
- Pour pourvoir les postes vacants, 260 000 professionnels devront être formés sur la même période
- Les métiers du grand âge sont des métiers d'avenir, porteurs de sens, pour lesquels des perspectives d'évolution doivent être renforcées dans les EHPAD et créées pour le domicile.

Source : Plan de mobilisation en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge – 2020 – 2024- Octobre 2019.

Une actualité autour des aidants familiaux

➔ Prise en compte de la problématique des aidants familiaux

Population différente des aidants professionnels qui interviennent dans le cadre de l'aide à domicile : Aides ménagères, soins à domicile, portage de repas, auxiliaire de vie, autoentrepreneurs ou salariés des services d'aides à domicile.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 précise dans l'article 51 la définition de l'aidant. « Est considéré comme proche aidant d'une personne âgée son conjoint, le partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent ou un allié, définis comme aidants familiaux, ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens

étroits et stables, qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne. »

Rapport Gillot Tome 2 sur les aidants Juin 2018.

« plus que jamais il est nécessaire d'instituer un cadre unifié du statut de proche aidant ciblé sur les besoins de l'aidant autant que sur le seul statut de l'aidé. Nécessité d'une reconnaissance des aidants familiaux, des proches aidants d'une personne en perte d'autonomie ou en fin de vie. Chacun y gagnera en humanité et contribuera au dynamisme économique et social »

Rapport Dominique Libault sur le Grand Age Mars 2019

Constat : « une priorité affirmée au maintien à domicile... » « le besoin d'« être chez soi », « une offre en établissement comme à domicile, segmentée et fragile sur le plan économique » « des prestations peu lisibles des réponses professionnelles trop cloisonnées et peu coordonnées » « Un investissement fort et urgent dans l'attractivité des métiers » « un emploi en croissance forte depuis une décennie avec une pénurie de personnel aggravée par de fortes difficultés de recrutement dans la décennie à venir »

Conférence de Presse du Président Macron Avril 2019 « Nous devons les reconnaître, les nommer, mais aussi dans nos politiques publiques leur bâtir une place ». Suite à une concertation nationale « Grand âge et autonomie », lancée en octobre 2018, le gouvernement doit faire une proposition de loi dans les jours à venir (*décembre 2019*). L'objectif : anticiper le vieillissement démographique du pays et son corollaire, la gestion de la perte d'autonomie des personnes âgées en situation de dépendance.

La Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2020 fait mention d'une enveloppe de 400 millions (sur 3 ans) pour financer une stratégie de soutien aux aidants (congé indemnisé, droit au répit (105 millions), ...). Parallèlement, le discours d'Agnès Buzin du 29 Octobre 2019 annonce des mesures visant la valorisation des métiers liés au Grand-Age.

Génération solidaire

Le projet de loi prévu pour l'automne 2019 par Agnès Buzin a été reporté sur 2020 – La réforme des retraites ayant accaparé l'actualité de fin 2019...

Cette loi également reportée en 2020, pour cause de pandémie, devrait peut-être voir le jour fin 2021...sous le nom de « **Génération Solidaire** » abordant les points suivants : (extraits <https://www.bonjourseigneur.fr/>)

En 2022 On attend toujours !!!

Le maintien à domicile des personnes âgées

Au vu des dernières statistiques, il apparaît urgent de faciliter le maintien à domicile de nos aînés et de réussir ce « virage domiciliaire » (l'expression de l'exécutif) pour leur bien-être et celui de leur entourage proche.

Ce virage s'articule autour de 3 axes principaux :

- Le soutien et la reconnaissance du rôle 7 jours/7 et 24 h/24 des proches aidants, avec à la clé des propositions concrètes de solutions de répit pour souffler un peu.
- Des formations adaptées et une revalorisation salariale des professionnels concernés.
- La limitation de constructions. Sur ce dernier point, on constate une baisse significative du taux d'occupation depuis le début de la crise sanitaire.

Les dispositifs d'aides au maintien à domicile des seniors

► Des aides financières

Selon certaines conditions d'âge et de perte d'autonomie, les personnes âgées peuvent bénéficier de l'APA (l'Allocation personnalisée d'autonomie). Cette allocation permet de faire face aux différentes dépenses de santé liées au maintien

à domicile des seniors ou à celles d'un EHPAD. Elle est aujourd'hui librement fixée par les départements avec de grandes inégalités selon les régions.

L'avant-projet prévoit la mise en place d'un tarif de base et la création d'un service autonomie regroupant l'ensemble des offres de soins et d'aide à domicile, pour plus d'unité et d'équité vis-à-vis des aides financières octroyées.

► **Un examen préventif destiné aux plus de 50 ans**

Afin d'anticiper la perte d'autonomie des seniors, un examen gratuit pris en charge par l'Assurance maladie pourrait être créé dès 50 ans. Il s'agirait d'une visite de prévention ou « préservation de l'autonomie » afin de mettre en place des solutions adaptées à chacun au plus tôt au moment voulu.

La prise en charge du risque de dépendance

Afin de financer le risque de la perte d'autonomie, la prise en charge de la réforme passe par la solidarité nationale. Elle a été actée par la [création d'une 5e branche de la Sécurité sociale](#) durant l'été 2020.

Concernant les assurances, il serait prévu d'encadrer les tarifs des organismes proposant des contrats de dépendance et de mettre en place des critères de qualité exigeants. Il s'agit là de rendre ce type de contrat plus intéressant pour les seniors qui y souscrivent. « *La conformité à ces critères serait encouragée par une mesure fiscale incitative* », est-il noté, sans précision supplémentaire.

Le développement des habitats alternatifs

Le maintien à domicile des plus âgés, c'est aussi s'approprier un nouveau mode de vie sociétal, en fonction des besoins et des souhaits des uns et des autres.

- **L'habitat inclusif** est une solution de logement pour personnes âgées et/ou handicapées ne pouvant pas rester seules. Les habitants vivent dans des espaces privés au sein d'un même bâtiment et partagent des espaces communs.
- **L'accueil familial** : ce dispositif permet à un senior ou un malade d'être accueilli au domicile d'un accueillant familial, rémunéré pour cette prise en charge. La personne accueillie peut bénéficier d'aides sociales et fiscales.
- **La cohabitation intergénérationnelle** : elle s'adresse aux plus de 60 ans qui souhaitent louer ou sous-louer une partie de leur logement à un jeune de moins de 30 ans. L'objectif est de lutter contre l'isolement et de faciliter l'accès au logement à un jeune étudiant par exemple.

Entre l'EHPAD et le domicile, ces différentes solutions d'hébergement encore peu utilisées demandent à être prises en compte et développées.

S'appuyer sur l'intergénérationnel

Les personnes âgées sont naturellement intégrées dans le tissu social grâce à la solidarité entre générations. Ainsi, l'accent est mis sur la cohabitation intergénérationnelle.

Un étudiant habitant chez des seniors en leur rendant de menus services permet de maintenir le lien social et de rassurer la famille.

Le jumelage entre EHPAD et écoles permet également des échanges riches en émotions et expériences entre grands-parents et jeunes enfants.

À noter dans l'avant-projet : la suppression de l'[obligation alimentaire](#) pour les petits enfants obligés jusqu'alors de contribuer aux frais d'EHPAD et d'unités de soins de longue durée (ULSD) de leurs grands-parents en cas de nécessité. Un soulagement pour cette génération.

... Finalement cette loi ne verra pas le jour durant la mandature d'Emmanuel Macron (majdu 23/09/2021)

La situation sur les territoires d'expérimentation- Cassis et Aix en Provence

(reprise des informations figurant dans le rapport d'activité 2019 – Actualisation 2021)

Sur le territoire Aix-Marseille Provence, le taux d'emploi des 55-64 ans est de 49% (hors chômage - vs 52% en France) avec une augmentation de plus 7 points du nombre de chômeurs sur cette tranche entre 2016 et 2017. Parallèlement le taux d'activité présente (activités mises en œuvre localement pour satisfaire les besoins locaux) est important sur ce territoire, avec un développement soutenu des Services à la Personne (INSEE – Dec 2013).

La désindustrialisation et le développement des starts-up ont éloigné les seniors de l'emploi stable et pérenne, sur le territoire de la métropole. Le développement de la silver économie sur un territoire où l'héliotropisme est un facteur important dans l'installation des seniors actifs et inactifs, offre des opportunités d'emplois pour les seniors.

Cassis – Caractéristiques



2015 : Pop totale : 7 221 hbts –

Pop active : 4 184 pers (yc 1 088 parents au foyer ou non indemnisés par pôle emploi)

- 37% de la population a plus de 60 ans (vs 24% pop. française).
- 1.5 personne par foyer (vs 1.9 au niveau national)
- 3 404 €/mois de revenu moyen par foyer (vs 2 159

€/mois France)

- 58% d'actifs (vs 44% moyenne nationale) Inklus parents au foyer.
- Taux de chômage des femmes 15,5% (vs 8,7% moyenne nationale)
- Taux de chômage des 55-64 ans 9.8% (vs 6.9% moyenne nationale)
- 27,5% de la population active est non salariée
- 14% de la pop active salariée est à temps partiel (383 pers) dont une part importante est représentée par les seniors (55-64 ans) - 23%.

→ Sur Cassis, beaucoup de personnes âgées (issues des grandes familles cassidaines) avec des revenus élevés, leurs enfants aux revenus plus modestes ne peuvent habiter sur la commune et s'installent près des centres d'activité (Aix/Marseille) ou autres villes. Les aidants familiaux sont essentiellement les conjoints. Les enfants hors du domicile aidant ponctuellement.

Potentiel Activité :

211 personnes dépendantes (= 8% des plus de 60 ans) dont 60% vivent à domicile = 126 personnes = **252 personnes susceptibles d'être intéressées par nos services.**

Potentiel réel = 50% soit 126 personnes → 63 familles

En 2020 : Réel contacts (inclus contacts forums) = 10 familles → Réel concrétisation premier entretien = 5 familles → Réel interventions 2 familles (s'ajoutant aux familles 2019)

Aix - Caractéristiques

2015 : 142 668 hbts –

Pop active : 64 649 pers

- 25,2% de la population a plus de 60 ans (vs 24% pop française).
- 1.7 personne par foyer (vs 1.9 au niveau national)
- 2 531 €/mois de revenu moyen par foyer (vs 2 159 €/mois France)

- 45% d'actifs (vs 44% moyenne nationale) Inklus parents au foyer.
- Taux de chômage des femmes 15,2% (vs 8,7% moyenne nationale)
- Taux de chômage des 55-64 ans 11% (vs 6.9% moyenne nationale)
- 13.5 % de la population active est non salariée

- 14,5% de la population active salariée est à temps partiel (9 400 personnes) dont 13% est représentée par les seniors (55-64 ans).

→ Aix En Provence, ville étudiante et une population retraitée significative. Beaucoup de personnes âgées issues de familles anciennes mais également de nombreux retraités qui ont fait le choix de venir s'installer sur Aix au moment de leur retraite. Les aidants familiaux sont essentiellement les conjoints. Les enfants hors du domicile aidant ponctuellement.

Potentiel Activité :

2 876 personnes dépendantes (= 8% des plus de 60 ans) dont 60% vivent à domicile = 1 726 personnes = **3 451 personnes susceptibles d'être intéressées par nos services.**

Potentiel réel = 50% soit 1 726 personnes → 863 binômes Aidants/ Aidés

➔ Réel 2020 (inclus contacts forum) : Réel contact = 30 familles → Réel concrétisation premier entretien = 10 familles → 5 familles (s'ajoutant aux familles de 2019)



CHARTRE des BibiNurses

OBLIGATION DES BIBINURSES

Le/la **BibiNurse** intervenant adhère aux statuts, au Règlement Intérieur et à la charte. Il/elle présente un casier judiciaire vierge, accepte de renseigner ses références, son profil et ses motivations et autorise leur diffusion. Il/elle doit être couvert par une assurance Responsabilité Civile.

Le/la **BibiNurse** est tenu au secret professionnel et s'engage à respecter les règles déontologiques suivantes :

- Faire preuve d'une discrétion professionnelle absolue sur les conditions matérielles, financières, morales ou physiques de la personne aidée (confidentialité, intimité)
- Agir avec tact et courtoisie
- Respecter les habitudes de vie des personnes ainsi que leurs idées (politiques, confessionnelles, etc.) et observer une neutralité religieuse et politique
- Avoir un langage correct (pas de tutoiement, ni de familiarité)
- Porter une tenue vestimentaire adaptée (et prévoir ses affaires de toilette et effets personnels dans le cas d'une intervention prolongée)

Le/la **BibiNurse** doit veiller à :

- Avoir les numéros de téléphone utiles en cas de nécessité (médecin, infirmière, aide-soignante, famille, etc.)
- Laisser dans un état correct le lieu où il intervient
- Etre ponctuel : en cas d'empêchement majeur ou de changement d'horaire, il/elle s'engage à prévenir immédiatement le/la BibiNurse Référent ou un responsable de l'association, le cas échéant l'aidant ou l'aidé.
- Alerter systématiquement le/la BibiNurse référent ou un responsable de l'association en cas d'événement mettant en difficulté sa mission

Il est interdit aux BibiNurses:

- D'accepter, sous forme de cadeau ou de dépôt, de l'argent, des valeurs ou des objets,
- De conserver les clés au-delà du temps nécessaire et de les confier à qui que ce soit
- De fumer au domicile de la personne aidée – Cigarette électronique comprise
- De se faire remplacer de sa propre initiative sans prévenir l'association
- De prendre une procuration sur le compte de la personne aidée ou de lui emprunter de l'argent
- D'utiliser l'ordinateur ou le téléphone des personnes aidées sans en avoir été autorisé au préalable.

Le BibiNurse devra renseigner un cahier de liaison (numérique ou papier) précisant le contenu de son intervention. Tous les renseignements et informations reçus dans le cadre de l'intervention sont confidentiels et ne devront en aucun cas être divulgués, ni employés à titre personnel.

REVENU DES BIBINURSES

La rémunération des BibiNurses est établie suivant des modalités précisées lors de l'entretien avec l'association et/ou le BibiNurse Référent. Les statuts des BibiNurses étant variés (autoentrepreneur, salariés, stagiaires...), les conditions de rémunération peuvent fluctuer.

SOUTIEN ET FORMATION DES BIBINURSES

L'association met tout en œuvre pour assurer la formation et l'information pour les BibiNurses intervenant au domicile des Aidants/Aidés. Des liens avec les associations territoriales, les organismes de formation, les OPCO ... doivent permettre un accompagnement optimal des BibiNurses.

Toute l'Equipe BibiCare est à vos côtés pour vous accompagner dans vos missions de soutien aux aidants et aux proches aidés.

Date :

Nom - Prénom – Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Finalité	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Actions	Moyens	Partenaires
1-Favoriser le mieux-être des aidants familiaux en leur permettant de prendre du répit 2-Procurer un revenu solidaire pour les intervenants au domicile des Aidants/Aidé		<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux aidants de prendre du répit, se ressourcer, reprendre du souffle et prendre soin de soi. Préserver la santé physique, physiologique et psychique de l'aidant. Maintenir ou recréer le lien social qui inscrit chacun dans un continuum de vie Aidant -Aidé 	<ul style="list-style-type: none"> Accès à un mieux-être pour l'aidant familial (meilleure santé, moins de médicaments...) Envie de se projeter dans un avenir agréable Maintien ou retour à une vie sociale - Participation des Aidants familiaux à des activités (liens familiaux, sociaux, activités sportives, culturelles...) Activités communes Aidants/Aidé/Intervenants – Cuisine, petit bricolage, travaux manuels, Jeux... Maintien dans l'emploi dans les conditions optimales pour l'aidant actif Retour à l'emploi pour les aidants en recherche d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence et nombre d'heures d'intervention des BibiNurses (avec une jauge établie après expérience significative – Nombre d'heures et d'interventions idéales). Recensement de l'objet de l'intervention du BibiNurse (activité pour l'aidant versus activité logistique pour l'aidé...) 	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des besoins de l'aidant dans le cadre d'un premier entretien effectué par la direction de BibiCare ou le BibiNurse-Référent au domicile du binôme Aidant/Aidé Recrutement d'un intervenant-BibiNurse au profil adapté (analyse et compréhension) aux besoins de l'aidant et en capacité d'assister l'Aidé, en complément des services et soins à la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention à domicile sur les temps désirés par l'Aidant familial en harmonie avec les Services et Soins à Domicile Intervention d'un(e) BibiNurse avec des valeurs et un comportement en adéquation avec les attendus du Binôme Aidant/Aidé. Capacité du BibiNurse à susciter l'envie. Charte du BibiNurse Vérification des profils des BibiNurses en demandant des pièces garantissant probité, motivation et bienveillance. 	<ul style="list-style-type: none"> Structures d'accompagnement des aidants à au répit (A3, France Alzheimer, Collectif des Solitudes, ACLAP, Petits Frères des Pauvres...), Réseau personnel et professionnel sur le territoire des intervenants-BibiNurses. Entreprises employant les aidants familiaux Toutes les structures proposant des bôis (Université du Temps Libre, Centre Culturel, CCAS...)
	<ul style="list-style-type: none"> Permettre un répit serein aux aidants familiaux, retraités ou actifs Offrir de nouvelles ressources d'épanouissement à la relation Aidant/Aidé Retrouver son proche avec plaisir Sortir de la culpabilité bienveillante et permettre à chacun de poursuivre sa construction intime. 	<ul style="list-style-type: none"> Accès à un mieux-être dans la relation Aidant/Aidé Echanges équilibrés entre les 3 acteurs - BibiNurse/Aidant/Aidé 	<ul style="list-style-type: none"> Convivialité, complicité des relations entre les 3 acteurs Qualité de l'accueil du BibiNurse – Éléments de langage adaptés et rassurants – Pas d'infantilisation (tutoiement, utilisation de la troisième personne ou du pronom impersonnel). Intervention du BibiNurse en complémentarité et non en substitution des services et soins à la personne. Évaluation appréciée lors des entretiens individuels avec les BibiNurses 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention d'un(e) BibiNurse avec des valeurs et un comportement en adéquation avec les attendus du Binôme Aidant/Aidé Intervention sur des temps « animation » offrant un moment de convivialité avec l'Aidant et/ou l'Aidé – Jeux – Musique – Cuisine – Sport adapté – Sorties 	<ul style="list-style-type: none"> Interventions à domicile sur les temps désirés par l'Aidant familial en harmonie avec les Services et Soins à Domicile déjà en place. Existence d'une charte validant les valeurs de BibiCare et signée par les BibiNurses. Adhésion/Coisition Formation des BibiNurses au savoir-être dans la logique BibiCare 	<ul style="list-style-type: none"> Structures d'accompagnement au Répit (A3, Café des aidants, Collectif des Solitudes, ACLAP, Petits Frères des Pauvres...) Structures d'accueil et de loisirs pour le répit (Vacances répit Famille) Accueil ce jour – Villa Rambot – Fil Rouge/Amista... 	<ul style="list-style-type: none"> Les associations qui interviennent auprès des aidants et personnes en situation de dépendance. Les services sociaux. Les EHPAD, SSIAD... Cabinet de soins infirmiers et professionnels des soins en direction des personnes âgées. Les commerces de proximité.
		<ul style="list-style-type: none"> Repérer et/ou informer l'aidant de la possibilité de répit proposée par Bibicare 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de contacts établis et Taux de Transformation en 1^{er} entretien (analyse des besoins). Suivi d'interventions. Nb d'interventions et nombre d'adhérents. 	<ul style="list-style-type: none"> Information auprès des clients 	<ul style="list-style-type: none"> Bouche à oreille. Support de communication (Flyers, dossier de presse, vidéo, réseaux sociaux, site web, news letter, communiqué de presse...) Présence sur les salons ou manifestations, information auprès des partenaires et structures intervenants auprès des aidants. 	<ul style="list-style-type: none"> Les associations qui interviennent auprès des aidants et personnes en situation de dépendance. Les services sociaux. Les EHPAD, SSIAD... Cabinet de soins infirmiers et professionnels des soins en direction des personnes âgées. Les commerces de proximité. 	

Finalité :

• Favoriser le mieux-être des aidants familiaux en leur permettant de prendre du répit

• Procurer un revenu solidaire pour les intervenants au domicile des Aidants/Aidé

Objectifs Généraux

- Permettre un répit serein aux aidants familiaux, retraités ou actif
- Offrir l'opportunité d'un revenu pour les intervenants-BibiNurses
- Réduire le reste à charge des familles
- Adopter une approche systémique pour une meilleure prise en charge de l'aide aux aidants

Finalité	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Actions	Moyens	Partenaires
<p>1. Favoriser le mieux-être des aidants familiaux en leur permettant de prendre du répit</p> <p>2. Procurer un revenu solidaire pour les intervenants au domicile des Aidants/Aidés</p>	<p>Offrir la possibilité d'un revenu pour les intervenants - BibiNurses</p>	<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre la précarité financière. Proposer un emploi qui a du sens qui permet de générer un revenu complémentaire. Permettre à des seniors d'accéder à un emploi en proximité. 	<p>Rémunération satisfaisante pour les BibiNurses. Complément de revenu adapté aux besoins des intervenants. Retraités, étudiants, auto entrepreneurs. Simplicité et réactivité des interventions des BibiNurses</p>	<p>Diversité des profils d'intervenants. Nbre d'entretien de recrutement et transformation en Bibinurse intervenant</p>	<p>Recrutement des Bibinurses. Définition du statut de l'intervenant.</p>	<p>Entretien de recrutement (validation des capacités à intervenir- adhésion à la charte Bibicare – CV et casier judiciaire), Formation complémentaire des Bibinurses. Suivi et aide pour qualifier l'intervention.</p>	<p>Pôle emploi et associations. Associations Etudiants. Service Civique. DIRECCTE, URSAFF, FEPEM</p>
	<p>Réduire le reste à charge des familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Trouver des partenaires accompagnant des familles (Assureurs, mutuelles, caisse de retraite complémentaire et principale) Trouver des subventions auprès des collectivités. Obtenir la défiscalisation 	<p>Minoration du RAC pour les familles modestes. Défiscalisation pour les familles les plus aisées.</p>	<p>Obtention des subventions. Obtention d'agrément, labellisation. Identification des bénéficiaires en fonction des revenus. Référencement auprès des partenaires.</p>	<p>Veille et réponse à tous les appels à projets. Dossier demande de subventions. Rencontre et adaptation aux enjeux des partenaires.</p>	<p>Dépôt de dossier. Veille et réponse à tous les appels à projets. Participation événements et conférences.</p>	<p>Organismes partenaires AG2R, Mutuelles, Caisses de retraites... Collectivités CD13, Politique de la ville, DIRECCTE, Europe Institutionnels - CAF - Conférence des financeurs...</p>
	<p>Adopter une approche systémique pour une meilleure prise en charge de l'aide aux aidants</p>	<p>Développement d'un partenariat avec les structures "aidantes" - Complémentarité/efficacité</p>	<p>Associations aux manifestations ou rencontres organisées. Participation comité de Pilotage et colloques.</p>	<p>Nb de Rencontres, fréquence des échanges, qualité des interlocuteurs (décideurs, relais, élus, exécutants. Intervenants multi-employeurs...</p>	<p>Participation à toutes manifestations. Rencontres formelles et informelles auprès des partenaires.</p>	<p>Supports de communication (Flyers, dossiers de presse, vidéo, news letters, site web...)</p>	<p>Partenaires en Proximité</p>